

Tirailleur, facteur, anticolonialiste : la courte vie militante de Lamine Senghor (1924-27)

David Murphy

Entre 1924 et sa mort prématurée en 1927, le Sénégalais Lamine Senghor devient une vedette du mouvement anticolonialiste. Le souvenir de sa contribution au mouvement anticolonialiste, ainsi qu'à la prise de conscience du monde noir, sera bientôt éclipsé par le succès de ceux qui l'ont suivi. Nous tenterons dans cet article de reconstruire son parcours militant. Ce qui nous intéresse le plus chez Lamine Senghor, c'est son engagement transnational, qu'il soit exprimé à travers le communisme ou le panafricanisme. Si son opposition à l'impérialisme s'exprime d'abord à travers la solidarité de classe, il semble évoluer en 1926-27 vers une vision plus « raciale » de la solidarité, lorsqu'il crée le Comité de Défense de la Race. S'agit-il ici d'une rupture avec le communisme, ou d'une prise de conscience, comme en feront pendant les décennies suivantes des personnalités comme Richard Wright, Aimé Césaire ou George Padmore, du fait que le communisme ne s'intéresse pas vraiment au racisme blanc ? Et cette vision d'une solidarité noire met-elle fin à la possibilité d'une solidarité mondiale ?

Certains aspects de la culture « noire » en France pendant l'entre-deux-guerres sont bien connus : le jazz, Josephine Baker et la « vogue nègre » dans les années 1920 ; l'influence de la renaissance de Harlem et l'émergence de la « négritude » dans les années 1930. Mais beaucoup moins connus sont les militants noirs d'origine africaine et antillaise de l'entre-deux-guerres. Au cours des trente dernières années, des chercheurs tels que Philippe Dewitte, Olivier Sagna, Christopher L. Miller et Brent Hayes Edwards¹ ont revisité les écrits et les actions de militants noirs actifs en France pendant cette période. Cependant, la recherche universitaire n'a pas encore réussi à déplacer les images populaires de l'entre-deux-guerres, axées sur le jazz et la biguine.

Entre 1924 et sa mort prématurée en 1927, à l'âge de 38 ans, le plus important de ces militants noirs était le Sénégalais Lamine Senghor (oui, Lamine et non pas Léopold, son cadet qui était, paraît-il, un cousin lointain du militant). Au début, ce vétéran de la guerre de 1914-1918 militait au sein de l'Union Intercoloniale, groupe fondé par le

Parti communiste français. Puis il a créé, en 1926, le Comité de Défense de la Race Nègre (CDRN), le premier mouvement populaire noir qui ait su réunir en France des centaines de membres à travers les ports et les grandes villes de l'Hexagone. En février 1927, Lamine Senghor a été invité au congrès inaugural de la Ligue contre l'impérialisme à Bruxelles, où il a partagé la scène politique avec les chefs des grands mouvements nationalistes, tels que l'Indien Nehru et l'Indonésien Mohammed Hatta. Le discours de Senghor a rencontré un énorme succès, non seulement dans la salle mais aussi à travers le monde : on l'a tout de suite fait traduire en anglais, et il a été publié dans plusieurs revues aux États-Unis.

Au printemps 1927, Lamine Senghor est donc une star du mouvement transnational contre l'impérialisme qui se dessine dans cette période. Mais c'est aussi un homme tuberculeux, de santé très fragile depuis que son bataillon a été gazé à Verdun en 1917. Gravement atteint aux poumons, le Sénégalais survit mais sa santé est affaiblie. En juillet 1927, il commence à perdre la bataille contre les infections qui le rongent. En même temps, le mouvement qu'il a construit commence à s'écrouler. Il meurt le 25 novembre 1927 dans la petite ville méditerranéenne de Fréjus, loin de ses camarades noirs et abandonné par sa femme.

Le souvenir de la contribution de Lamine Senghor au mouvement anticolonialiste, ainsi qu'à la prise de conscience du monde noir, sera bientôt éclipsé par le succès de ceux qui l'ont suivi : Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor ou Frantz Fanon. Nous tenterons dans cet article de reconstruire, sur les bases jetées par les écrivains mentionnés ci-dessus (Dewitte, Sagna, Miller, Edwards), son parcours de militant. En dix ans seulement, ce jeune Sénégalais quitte son pays pour participer à la Grande Guerre ; il devient par la suite facteur à Paris (les PTT offrant des postes réservés aux anciens combattants), puis se fait embaucher comme indicateur, paraît-il, par le ténébreux CAI (le service de Contrôle et d'Assistance aux Indigènes) avant de retourner sa veste pour embrasser la cause militante de ceux qu'il espionnait pour le ministère des Colonies.

Ce qui nous intéresse le plus chez Lamine Senghor, c'est son engagement transnational, qu'il se soit exprimé à travers le communisme ou le panafricanisme. Si son opposition à l'impérialisme s'exprime d'abord à travers la solidarité de classe, il semble virer en 1926-27 vers une vision plus « raciale » de la solidarité lorsqu'il crée le Comité de Défense de la Race Nègre. S'agit-il ici d'une rupture avec le

communisme, ou d'une prise de conscience, comme en feront pendant les décennies suivantes des personnalités comme Richard Wright, Aimé Césaire ou George Padmore, du fait que le communisme ne s'intéresse pas vraiment au racisme blanc ? Et cette vision d'une solidarité noire met-elle fin à la possibilité d'une solidarité mondiale ?

Le Procès Diagne-*Les Continents*

Le 24 novembre 1924, Lamine Senghor fait une entrée remarquée sur la scène politique française. Simple facteur, jusqu'alors inconnu en dehors du milieu des militants anticolonialistes, il paraît comme témoin pour la défense au tribunal de Paris lors d'un procès pour diffamation intenté au journal « noir » *Les Continents*, organe de la Ligue universelle de défense de la race nègre, par Blaise Diagne, député du Sénégal à l'Assemblée nationale. Le procès constitue un moment clé dans l'évolution du débat « noir » en France dans l'entre-deux-guerres, avec en son cœur la fameuse « dette du sang » contractée par la France à l'égard de ses troupes coloniales qui jouèrent un si grand rôle dans la guerre. Plus de 130 000 soldats de l'Afrique noire ont participé aux combats, avec plus de 30 000 morts². La vision de l'Africain s'était transformée pendant la guerre : le bon tirailleur, ce « grand enfant », a remplacé le « sauvage » dans l'imaginaire français. Mais Lamine Senghor révèle un nouveau visage au public français, celui du tirailleur radicalisé par ses expériences, qui se lance dans un combat contre les injustices du système colonial.

Le procès Diagne-*Les Continents* oppose les deux hommes noirs les plus connus en France. D'un côté, on retrouve Blaise Diagne, sans doute le personnage noir français le plus éminent et le plus puissant de l'époque. Premier député noir du Sénégal, il est chargé fin 1917 par le gouvernement français de recruter des tirailleurs en Afrique Occidentale Française, mission qui lui gagne une grande réputation et en France et en Afrique, où pour la première fois un homme noir occupe une position égale et parfois supérieure aux Blancs. Face à lui se trouve le romancier guyanais René Maran, lauréat du Prix Goncourt en 1921 pour son roman *Batouala*, qui a fait scandale avec sa préface dénonçant les injustices du colonialisme français en Afrique Centrale. En réalité, peu de choses séparent Diagne et Maran du point de vue de leur foi en la

mission civilisatrice de la France et de la nécessité de l'assimilation des peuples noirs à la culture française. Mais le rôle de l'homme politique dans le recrutement de soldats africains pour servir dans les tranchées de la Première Guerre mondiale lui crée des ennemis irréductibles parmi une frange de la communauté noire en France. Les promesses non tenues par rapport à l'élargissement des droits et l'accès à la citoyenneté pour les « sujets » africains, ainsi que le rapprochement, en 1923, de Diagne avec le parti colonial pour des raisons électorales, sont autant de signes pour ses ennemis de la mauvaise foi de sa campagne de recrutement au début 1918. Or, c'est dans ce contexte que Diagne est accusé, dans un article non signé des *Continents* mais revendiqué plus tard par Maran, daté du 15 octobre 1924, d'avoir reçu « une certaine commission par soldat recruté ». De telles accusations avaient déjà paru dans divers journaux français, mais Diagne, indigné, semble voir dans les déclarations d'un journal « noir » un danger pour sa réputation de défenseur des peuples noirs, ce qui l'incite à traîner *Les Continents* devant les tribunaux.

Les Continents représente la tendance assimilationniste au sein des mouvements noirs de l'époque. Le journal dénonce les méfaits du colonialisme et incite les autorités françaises à tenir les promesses de la mission civilisatrice. En cette fin 1924, Lamine Senghor est militant depuis à peine deux mois au sein de l'Union Intercoloniale (UIC), organisme créé en 1921 par le PCF. L'UIC dénonce le colonialisme, avec une violence peu commune pour l'époque, dans les colonnes de son journal *Le Paria*, qui est un vrai brûlot. Ce qui prête une dimension encore plus menaçante aux actions de l'UIC, c'est la position résolument anti-impérialiste de l'Internationale Communiste (Komintern) de 1920, et notamment après son V^e Congrès en 1924, qui déclare le communisme ami des mouvements indépendantistes. L'union des colonisés sous la bannière du Komintern ne plaît pas du tout aux autorités coloniales, qui ont déjà tendance à voir la menace « rouge » derrière tout appel à la réforme du colonialisme. Même si on peut douter de la bonne foi des communistes en ce qui concerne le monde colonial, le communisme du milieu des années 1920 est le seul mouvement politique qui soutient des appels pour l'indépendance immédiate de toutes les colonies. Aux yeux des autorités, l'UIC représente donc la faction révolutionnaire de l'anticolonialisme en France.



Affiche de Chancel promouvant le livre de François Coty : *Contre le communisme. Le péril rouge en pays noir* (1931). © ACHAC

Le journal perd le procès mais l'incident marque un profond changement dans la perception de Diagne : perçu auparavant comme un héros par beaucoup de Noirs qui ont vu en lui un défenseur de sa race et le modèle même des promesses de l'assimilation, il devient pour certains un traître à la cause noire. Le PCF et les mouvements noirs se font un malin plaisir de se moquer du député du Sénégal, qui se voit systématiquement traité de « nègre blanc » ou de « négrier ».



Blaise Diagne tourne le dos aux morts.

Dessin paru dans *L'Humanité*, le 26 novembre 1924 à la fin du procès *Diagne-Les Continents*.

Lamine Senghor et ses alliés communistes voient dans cette lutte contre un ennemi commun (Diagne) la possibilité de créer une nouvelle politique « noire » beaucoup plus radicale. Évidemment, il est ironique que la haine exprimée envers un chef noir devienne une force unificatrice pour les mouvements noirs radicaux de l'époque. Or, en réalité, de telles manœuvres deviendraient communes dans la politique (trans)nationale noire du vingtième siècle, celle des pionniers d'une génération décriés comme des « Oncle Tom » par les générations suivantes. Quand Lamine Senghor lui-même lance un mouvement noir en 1926, son organisme se décrit souvent comme « la jeunesse nègre », sa position radicale se calquant sur une rupture générationnelle avec des leaders noirs plus âgés et plus conservateurs.

Mais comment le tirailleur qui a servi la patrie en danger est-il arrivé dans les rangs des militants anticolonialistes de l'extrême-gauche ? Vers l'automne 1924, les rapports des agents du CAI notent la présence d'un Noir « inconnu » qui commence à fréquenter les réunions de l'UIC. Sagna avance l'hypothèse que Senghor serait rentré

dans les rangs de l'UIC en tant qu'indicateur travaillant pour le CAI, qui aurait vu dans le désir de l'ex-tirailleur de ramener sa jeune famille au Sénégal un bon moyen de le faire « chanter » au service du ministère des Colonies. Le CAI recrutait presque tous ses indicateurs de la sorte.

Les archives du CAI semblent confirmer l'argument de Sagna, dans un dossier sur un groupe qui s'est formé à Paris en 1924 sous le titre anodin de « La Fraternité africaine » (qu'on appelle parfois « La Fraternelle Sénégalaise »), qui se proclame une « Association amicale et fraternelle des originaires de l'AOF.³ ». Dans ses statuts, on proclame que le groupe « se place sur le terrain unique de fraternité, de défense et d'entraide, et dégage tout esprit de politique ». Sur la liste des inscrits, on retrouve le nom de Lamine Senghor. En même temps un certain « Lamine » commence à écrire des notes sur les réunions de « La Fraternité africaine » pour le CAI. Indicateur inexpérimenté, ce Lamine signe ses notes avec son propre nom et s'incrimine avec des références à ses propres activités au sein de la réunion. (Le chef du CAI réécrit systématiquement les notes pour les rendre anonymes avant la consommation générale des renseignements, quand elles sont envoyées au ministre et aux gouverneurs des colonies.) Dans une note du 30 septembre, au moment où Lamine Senghor intègre l'Union Intercoloniale, l'agent « Martin » décrit à la première personne ses tentatives de se faire inscrire comme membre de l'UIC. Il y parvient enfin le 28 septembre : « Je suis allé demander mon admission comme membre actif de l'Union Intercoloniale. Ma demande est reçue⁴ ». Comme Olivier Sagna, nous croyons retrouver ici le moment où Lamine Senghor devient membre du groupe anticolonialiste, action qu'il semble accomplir à la demande du CAI. Mais deux semaines plus tard, l'affaire des *Continents* éclate : Senghor semble renoncer à jouer le rôle qui lui est attribué par le CAI et embrasse la cause anticolonialiste. Le procès *Diagne-Les Continents* joue sans doute un rôle déterminant, puisqu'on met le jeune militant en face de celui qui avait tant promis aux soldats africains. En effet, Sagna prétend que dans le témoignage de Senghor lors du procès, « plus que le militant de l'Union Intercoloniale, c'est le grand blessé de guerre dont on a réveillé les blessures qui parle⁵ ».

À partir de novembre 1924, Lamine Senghor entame donc une carrière de militant qu'il poursuit corps et âme pendant trois ans, mais le désir de rentrer au pays natal ne le quitte jamais. S'il faut des preuves que son action militante ne cache pas

d'espionnage au profit du CAI, on les trouve dans les archives. Le 9 mars 1925, quand il est engagé complètement paraît-il dans les activités de l'UIC, Senghor écrit au Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (AOF) pour lui demander très humblement de le faire rapatrier⁶. Les autorités coloniales décident qu'elles peuvent mieux le contrôler en Afrique qu'en France et accèdent à sa requête. Mais entre temps le militant se ravise, craignant qu'une répression brutale ne l'attende à son éventuel retour à Dakar. Il ne reverra plus le Sénégal.

Créer un front « transcolonial »

Lamine Senghor intègre l'Union Intercoloniale à un moment où l'orientation de l'organisme est en train d'évoluer. Dominé dès le début par des Indochinois, dont Nguyen Ai Quoc, mieux connu plus tard sous son nom de guerre Ho Chi Minh, et ensuite par des Nord-Africains, l'organisme peine à intégrer des militants noirs. L'ascension rapide de Lamine Senghor, intégré dans l'exécutif de l'UIC dès la fin 1924, est donc sans doute liée au besoin ressenti par le PCF de mieux représenter la diversité du monde colonial français.

Dans ses articles pour *Le Paria* au cours de l'année 1925, Lamine Senghor soutient un front transcolonial pour combattre l'impérialisme européen. Il traite d'une grève qui avait réuni Européens et Africains dans un front commun contre les employeurs ; il dénonce les travaux forcés comme forme « moderne » de l'esclavagisme ; et, thème récurrent dans ses écrits, il évoque la dette du sang envers les tirailleurs sénégalais de la Grande Guerre.

La dernière facette de la solidarité transcoloniale évoquée dans les écrits de Lamine Senghor pour *Le Paria*, c'est la volonté de soutenir tous les mouvements indépendantistes. En 1925, ce sont la guerre du Rif au Maroc et la résistance des soldats d'Abd-el-Krim face aux armées espagnoles et françaises qui sont les grandes causes sans cesse évoquées par le PCF et l'UIC. Lamine Senghor est un des membres les plus actifs du « Comité d'action contre la guerre du Maroc ». Il participe à de nombreux meetings contre la guerre tout au long de 1925. Ses discours et sa présence même à la tribune constituent pour le PCF une preuve de la fraternité entre tous les peuples colonisés, comme le proclame l'idéologie anti-impérialiste du Komintern.

C'est pendant cette période, semble-t-il, que Senghor découvre et développe des dons d'orateur hors du commun, capable d'enflammer les foules avec son ardeur et sa passion.

Dans un article paru dans le *Paria* de mai-juin 1925, Lamine Senghor proclame que « Les Riffains ne sont pas seuls ! Ils ont avec eux le monde des opprimés », et il envisage une solidarité qui réunirait tous les peuples opprimés de la planète. Un autre argument de Lamine Senghor par rapport à la guerre au Maroc, qui est rarement évoqué, est le potentiel anti-impérialiste de l'islam. Dans ses discours et ses articles, il dépasse Jacques Doriot et les autres communistes dans sa tentative de penser la nature particulière de la rébellion d'Abd-el-Krim, et surtout d'articuler le potentiel révolutionnaire de l'islam dans le combat contre l'impérialisme :

« L'islam, en particulier, a les yeux tournés vers la lutte qui s'engage entre le vaillant petit peuple riffain et le formidable militarisme français ; l'islam tout entier, transporté d'enthousiasme, regarde cette marche victorieuse vers l'indépendance. Alors le capitalisme français, qui opprime plusieurs dizaines de millions de musulmans, hurle de désespoir et de rage. »⁷

On pourrait voir ici une tentative de la part de Lamine Senghor d'associer nationalisme, religion et anticapitalisme (Senghor était lui-même de confession musulmane sans être pratiquant et il vivait comme beaucoup d'ouvriers français). S'agit-il vraiment d'une valorisation de la religion, ou l'islam est-il seulement une force (tout comme le nationalisme) avec laquelle le communisme peut faire cause commune ? Là où Doriot « traduit » les actions des rebelles du Rif pour en faire un « proto-communisme », Lamine Senghor voit dans le désespoir et l'oppression du monde musulman les motivations d'une révolte contre l'impérialisme européen. En fait, son analyse du rôle de l'Islam dans la résistance populaire face aux interventions militaires occidentales est exprimée dans des termes qui font écho dans le monde contemporain, après le 11 septembre 2001 :

« Avec son hypocrisie habituelle, [l'impérialisme français] présente le succès riffain comme le prélude d'une croisade islamique contre les peuples chrétiens. L'islam, représenté par 300 millions d'esclaves écrasés sous la botte des différents impérialismes européens, reçoit pour la circonstance le qualificatif de "barbarie", tandis que le capitalisme européen devient la "Civilisation occidentale". »⁸

La guerre du Rif n'est pas le fruit du « choc des civilisations » envisagé par Samuel Huntington, mais l'expression de la résistance d'un peuple colonisé face à la domination externe. Lamine Senghor voit de l'hypocrisie dans les attaques contre l'islam, puisqu'il s'agit d'une « force spirituelle » que la France elle-même avait essayé de gagner à sa cause. Senghor évoque ici la décision prise par l'Assemblée nationale en 1920 de faire construire une mosquée à Paris, en reconnaissance de la contribution des sujets musulmans à la victoire de la France dans la Première Guerre mondiale (fait historique rarement évoqué dans les débats actuels sur les relations entre la République et l'islam).

L'année 1925 marque l'apogée du soutien du PCF à la cause anti-impérialiste. Les appels à la désertion du parti aux soldats de l'expédition du Maroc sont restés sans suite : en fait, comme Lamine Senghor le sait bien, dans cette guerre la plupart des soldats « français » sont des colonisés. Le soutien au peuple rifain exprimé à l'Assemblée nationale par Doriot est un moment fort symbolique, mais le PCF se lasse vite d'une campagne qui plaît au Komintern mais qui décidément n'est pas au cœur des intérêts des ouvriers français. Senghor n'est pas dupe et commence à chercher d'autres moyens de soutenir la cause de son peuple.

Il se rend compte également que le PCF se sert de lui comme « faire-valoir » et « caution nègre⁹ ». La « goutte d'eau qui fait déborder le vase » arrive quand le PCF est invité à envoyer deux représentants au Congrès des travailleurs nègres à Chicago en octobre 1925. Le PCF choisit Senghor et l'Antillais Max Bloncourt, mais à la dernière minute on leur demande de payer le voyage eux-mêmes. Quand Senghor proteste, on lui conseille de se faire embaucher comme navigateur ou de s'embarquer clandestinement pour l'Amérique : il refuse. Or, il décide que pour promouvoir les intérêts des peuples noirs, il faut créer des organisations noires. En mars 1926, il lance le Comité de Défense de la race nègre (CDRN). L'Union intercoloniale continue de vivoter pendant quelque temps, mais finira par éclater en différents mouvements nationalistes. Le rêve du front « transcolonial » s'éloigne.

La solidarité « nègre »

Le 26 mars 1926, Lamine Senghor crée le « Comité de Défense de la Race Nègre » (CDRN). Le CDRN se veut une organisation raisonnable, prête à travailler avec les autorités françaises pour améliorer le sort de la communauté noire. Si l'Union Intercoloniale représentait les franges de l'extrême-gauche, Lamine Senghor s'associe maintenant avec des piliers d'un républicanisme modéré. Les appels du Comité utilisent un langage proche des critiques des méfaits de la colonisation qui émanent de la Ligue des droits de l'Homme et d'une partie de la gauche socialiste. Loin de la vitupération des impérialistes de l'UIC, le CDRN évoque « la Grande famille humaine ». Senghor lui-même se présente d'abord comme « mutilé de guerre » pour souligner le service rendu à la patrie. Le CDRN veut seulement que « le Nègre soit traité à travers le monde avec plus d'humanité » et propose principalement d'organiser un système d'entraide pour subvenir aux besoins des « Nègres » habitant la France¹⁰.

Après la création du CDRN, Senghor se lance dans une tournée de propagande et de recrutement à travers les grandes villes portuaires de France – Toulon, Marseille, Bordeaux, Le Havre – ainsi que dans le grand camp des tirailleurs sénégalais à Fréjus. Dans les bars et les cafés des ports, il va à la rencontre des « nègres » ; sa passion et son ardeur sont convaincantes, et beaucoup d'ouvriers noirs sont heureux de voir un des leurs défendre les intérêts de la race. Il connaît un franc succès, recrutant des centaines d'adhérents à une époque où la population noire de France se limite à peut-être 15 000 à 20 000 personnes. (Le CDRN crée aussi des branches en Afrique, y compris ici à Dakar, où on recense au moins une trentaine de membres.)

Senghor éprouve aussi maintes frustrations : des meetings où personne ne vient, d'autres interrompus par des récalcitrants qui trouvent ses critiques de la France outrageantes. Pour la plupart, il suit le programme plus modéré tracé dans les tracts du CDRN, mais les rapports des agents du CAI parlent sans cesse des propos révolutionnaires tenus par Senghor en coulisses de ses meetings. Parcourir la France de cette façon finit par épuiser cet homme tuberculeux : dans une note du 6 novembre 1926, l'agent Désiré note « que l'agitateur Senghor Lamine est très malade, qu'il crache du sang et que sa vie est en danger¹¹ ». Il se retire de Paris pour retrouver sa femme et sa jeune famille dans le Var, et son déménagement vers la Méditerranée suscite une réponse ironique de la part de certains administrateurs coloniaux : à

Dakar, un fonctionnaire écrit au crayon sur une copie de la note annonçant cette nouvelle : « Côte d'Azur et vie chère¹² ! ».

À côté de l'action militante du CDRN, il faut aussi souligner l'effort pour repenser les questions identitaires et le langage racial, un effort engagé principalement par Lamine Senghor lui-même. Il explique le revirement de son action politique dans « Le réveil des nègres », le dernier texte qu'il écrit pour *Le Paria* en mars 1926. À cette période, parler du « réveil des nègres », c'était tout de suite évoquer les idées rendues populaires par Marcus Garvey qui, pendant sa montée foudroyante (jusqu'à sa condamnation pour fraude postale en 1925), avait appelé le monde noir à se réveiller de son long sommeil. En effet, sans se réclamer de son influence directement, le CDRN doit beaucoup à Garvey : l'iconographie (l'étoile filante qui figure sur l'image d'en-tête des documents officiels du Comité, ainsi que l'étoile noire du tampon officiel du groupe), le langage, et surtout les insistants appels à la fierté et à la solidarité des « nègres ». Comme Garvey, le CDRN sous Senghor rejette l'idée prônée par W.E.B. Du Bois que le progrès viendra à travers la promotion d'une petite élite noire (« talented tenth »). De façon générale, on sous-estime l'influence de Garvey sur l'évolution des groupes noirs en France dans l'entre-deux-guerres, et non sans raison : en effet, ces mouvements noirs, très marqués par le discours assimilationniste, ont du mal à suivre Garvey dans l'élaboration de son discours identitaire, surtout quand il se laisse tenter par l'horizon d'un séparatisme absolu entre noir et blanc, et le mythique « retour en Afrique ». De plus, l'opposition du Jamaïcain au communisme rend difficile un éventuel rapprochement entre les militants du CDRN (et plus tard la LDRN) et l'UNIA de Garvey. Par contre, ils s'engouffrent presque tous dans la brèche ouverte par le brillant militant jamaïcain, qui proclame à qui veut l'entendre que le « Nègre » est un homme digne de respect qui refuse l'opprobre du monde blanc. Il n'y a pas à s'étonner d'un tel dialogue entre Garvey et les militants radicaux du CDRN puisque, comme le montre Brent Hayes Edwards, le mouvement noir de l'entre-deux-guerres est un phénomène résolument transnational où la « traduction » (au sens littéral et métaphorique) des idées d'un contexte à un autre joue un rôle primordial, traduction qui paraît souvent comme une « mauvaise traduction ». Pour Edwards, il est paradoxal mais inévitable que la « pratique » diasporique et transnationale noire révèle des différences entre communautés noires dans la manière même d'imaginer l'unité des noirs¹³.

Si la création du CDRN semble annoncer un reniement du communisme, il ne faut pas oublier que l'annonce de sa création paraît dans *Le Paria*, organe indirectement lié au PCF : on peut donc difficilement parler d'une rupture totale entre Senghor et les communistes. En effet, le revirement « noir » de Senghor n'est pas la quête d'un refuge identitaire mais un moyen de mettre en exergue une autre dimension de la lutte anticolonialiste à travers la solidarité « raciale » :

« Une des plus grosses questions du jour est celle du réveil des nègres. [...] Les impérialistes [...] exploitent la division de castes et de tribus existant primitivement dans notre race, en divisant les nègres en trois espèces différentes : "Hommes de couleur", "Noirs" tout court et Nègres. [...] Être nègre, c'est n'être bon [*sic*] qu'à être exploité jusqu'à la dernière goutte de son sang ou être transformé en soldat pour la défense des intérêts du capitalisme envers et contre tous ceux qui oseraient gêner son extension. »¹⁴

Dans le lexique de Senghor, les termes « hommes de couleur » et « noirs » signalent des catégories introduites par l'impérialisme dans le but de diviser pour mieux régner. La masse du monde noir se constitue de « nègres », ceux qui sont opprimés, ceux qui refusent de coopérer avec le système capitaliste-impérialiste. C'est ici qu'on voit l'influence la plus évidente des idées de Garvey, puisque « negro » était également le mot-clé dans le lexique du militant jamaïcain. Comme le souligne Edwards, la « traduction » de termes comme « negro » et « nègre » entre différents contextes prête souvent à la confusion. Mais ce qui relie le choix de Senghor à celui de Garvey, c'est la décision de faire valoriser un terme souvent perçu comme « négatif » (negro/nègre) plutôt que d'opter pour l'utilisation d'un nouveau terme apparemment plus neutre (black/noir). Dans le contexte du monde francophone (plus d'une dizaine d'années avant les premiers balbutiements de la « négritude »), Lamine Senghor reconnaît la nécessité de « décontaminer » le vocabulaire utilisé pour traiter des questions raciales :

« Nous [...] nous faisons honneur et gloire de nous appeler Nègres, avec un grand *N* majuscule en tête. C'est notre race nègre que nous voulons guider sur la voie de sa libération totale du joug esclavagiste qu'elle subit. Nous voulons imposer le respect dû à notre race, ainsi que son égalité avec toutes les autres races du monde ; ce qui est son droit et notre devoir. »¹⁵

Remarquable réquisitoire contre le racisme européen à une époque où un assez timide assimilationnisme règne parmi l'élite noire en France. Les échos de Garvey sont présents tout au long du texte, surtout quand il insiste sur l'auto-appellation « Nègres » avec majuscule : le monde nègre doit s'unir et se montrer fier de son héritage. Mais Senghor ne suit pas Garvey sur tous les fronts, et surtout pas dans la recherche d'une identité raciale essentielle. Or, dans un autre passage, le Sénégalais parle du nom « nègre » et de « l'éclat de la couleur de notre épiderme » comme les « seuls biens qui nous restent de l'héritage de nos aïeux » : le monde colonisé est perçu presque comme une *tabula rasa*, un monde à créer à travers la révolution des indépendances. Être nègre, pour Senghor, c'est se rendre compte de l'exploitation systématique d'un peuple et chercher à y mettre fin.

Le succès de Senghor et de ses camarades commence à inquiéter les agents du CAI, mais vers la fin 1926 on note une scission au sein du CDRN, entre « évolués » et « ouvriers », communistes et assimilationnistes. Or, quand le premier numéro de *La Voix des nègres* (le journal du CDRN) paraît enfin en janvier 1927, il annonce dans un petit article à la dernière page la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 16 janvier, première étape vers un schisme irréparable, ce qui mènera en mars 1927 à la création par Lamine Senghor d'une Ligue de défense de la race nègre. La tentative de réunir toute l'opinion « nègre » dans un seul regroupement se solde par un échec.

La Ligue contre l'impérialisme et *La Violation d'un pays*

En février 1927, au milieu du tumulte de la scission du CDRN, Lamine Senghor connaît un de ses derniers moments de gloire, quand il est invité à représenter son mouvement lors du Congrès inaugural de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale à Bruxelles. La Ligue est une initiative d'inspiration communiste, qui cherche à réunir le front le plus large possible contre les puissances impérialistes européennes. À la tribune, Senghor, libéré des contraintes de l'apaisement des modérés du CDRN, pousse encore plus loin ses critiques de l'impérialisme : la défense de la race « nègre » passe obligatoirement par la défaite des impérialistes.

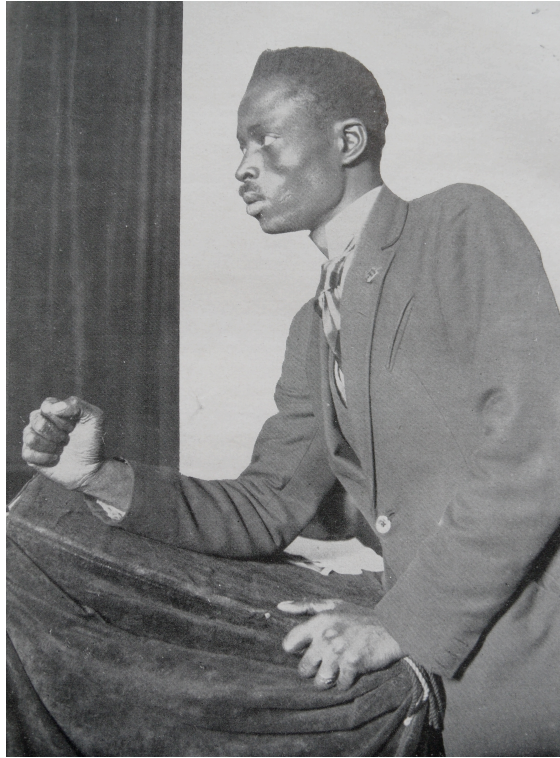


Photo de Lamine Senghor en orateur à poigne prise lors du Congrès inaugural de La Ligue contre l'impérialisme à Brussels, février 1927, et publiée dans les actes du Congrès : *Das Flammenzeichen vom Palais Egmont : Offizielles protokoll des kongresses gegen koloniale unterdrückung und imperialismus. Brüssel, 10-15 Februar 1927*, Berlin : Neuer Deutscher Verlag, 1927, p. 114.

L'impérialisme ne saurait apporter la civilisation aux colonies, puisqu'il s'agit d'un système de domination. Il dénonce les sévices infligés aux colonisés, les travaux forcés et, bien sûr, l'iniquité des pensions attribuées aux anciens tirailleurs :

« La jeunesse nègre commence maintenant à voir clair. Nous savons et nous constatons que, lorsqu'on a besoin de nous, pour nous faire tuer ou pour nous faire travailler, nous sommes des Français ; mais quand il s'agit de nous donner des droits, nous ne sommes plus des Français, nous sommes des nègres. »¹⁶

Dans son intervention à Bruxelles, Senghor élabore un discours qu'il mettra au point dans son pamphlet, *La Violation d'un pays*, qui sera publié quelques mois plus tard : « Qu'est-ce que c'est que la colonisation ? C'est la *violation* du droit d'un peuple à disposer de lui-même comme il l'entend¹⁷ ». Dans un langage qui prévoit les dernières lignes de *La Violation d'un pays*, Senghor finit son discours en proclamant

que l'impérialisme est le fruit du capitalisme, qui impose la domination des colonisés *là-bas* et des ouvriers *ici* (comme le dira plus tard Sartre dans « Orphée noir ») :

« Ceux qui souffrent de l'oppression coloniale là-bas doivent se donner la main, se serrer les coudes avec ceux qui souffrent des méfaits de l'impérialisme métropolitain, porter les mêmes armes et détruire le mal universel qui n'est que l'impérialisme mondial. Camarades, il faut le détruire et le remplacer par l'union des peuples libres. Plus d'esclaves! »¹⁸

Le discours rencontre un énorme succès et fait de Lamine Senghor le chef de file de l'anticolonialisme noir.

Le dernier grand moment dans la carrière de Lamine Senghor est la publication de *La Violation d'un pays* en juin 1927. Il s'agit d'un récit simple d'une trentaine de pages, qui retrace de façon polémique l'histoire sanglante de l'esclavage et du colonialisme en Afrique. Mais cette « brochure » est aussi un texte très hybride, qui mélange la forme d'un conte (il commence avec la formule traditionnelle « il était une fois ») avec une approche fort didactique, et utilise le langage politique du communisme révolutionnaire, le tout accompagné de cinq illustrations très simples en noir et blanc qui renforcent le message politique. Devant cette instabilité générique, des critiques l'ont décrit comme un pamphlet, un conte, une nouvelle, une fable. En fait, on pourrait dire que *La Violation d'un pays* est l'un des premiers exemples du texte pamphlétaire hybride comme site privilégié d'une réflexion globale, qui deviendrait par la suite une forme dominante de la « pensée noire » (voir Aimé Césaire, Frantz Fanon et, plus récemment, Achille Mbembe et Patrice Nganang). Plutôt que d'essayer de trancher entre ces différentes désignations, nous rejoignons Brent Hayes Edwards qui souligne surtout le côté allégorique du texte. Pour Edwards, l'expérimentation générique est révélatrice de la recherche d'un langage et d'une forme qui permettraient la critique du colonialisme, et aussi d'une reconnaissance de l'idée que la lutte anti-impérialiste doit également se placer sur le terrain de la culture¹⁹.

Le texte se termine avec le renversement du régime colonial par une révolution mondiale qui libère non seulement les colonies mais aussi la métropole du joug capitaliste-impérialiste :

« Le même jour, à la même heure, chez les bronzés, chez les jaunes et chez les "moins pâles", la révolution éclata de concert avec les citoyens pâles. [...] Les esclaves

devinrent libres ! Les citoyens de chaque pays dirigèrent le gouvernement de leur État. Ils formèrent l'alliance fraternelle des pays libres. VIVE LA RÉVOLUTION !!! »²⁰



La Révolution ! Dernière illustration de *La Violation d'un pays* (1927)

Cette résolution du drame est évidemment irréaliste dans le contexte des années 1920 en Afrique, mais il s'agit surtout, dans le contexte de l'histoire imaginée par Senghor, de la réalisation d'un vœu idéologique : en suivant Brent Hayes Edwards, on pourrait parler de la « performance » d'un internationalisme anticolonialiste.

La Violation d'un pays est un texte remarquable qui tente pour la première fois de donner une forme à l'indépendance du monde colonisé. Un grand historien de cette période comme Dewitte prétend que l'indépendance est pratiquement « impensable » dans les années 1920. Or, à notre avis, l'exemple de Lamine Senghor montre que l'indépendance est bien « pensable » à cette époque. Mais l'indépendance prend la forme d'un conte, d'une allégorie, de slogans communistes. Elle n'est pas le résultat d'un programme politique cohérent.

Conclusion

L'évolution de la pensée politique de Lamine Senghor exprime une frustration envers les limites d'un communisme censé être global mais qui est principalement centré sur les intérêts de l'Europe. Or, la tentation serait de lire son expression d'une pensée

panafricaniste en 1926-27 comme un refus de l'universalisme communiste et un plaidoyer en faveur du transnationalisme d'un monde noir. De plus, l'Union Intercoloniale finit par éclater en différents mouvements nationaux pour l'indépendance. Le rêve d'une communauté de pensée et d'action globale est-il donc toujours voué à l'échec ? Voilà des questions importantes en ce début de XXI^e siècle qui, tout comme les années 1920, est marqué par une crise économique mondiale, des tentatives de créer des formes de solidarité globale et également locale pour contrer la domination du capitalisme, mais aussi par un regain de la xénophobie contre les populations immigrées dans beaucoup de pays européens.

Le rêve utopique d'une révolution planétaire, qu'on retrouve dans *La Violation d'un pays*, exprime un espoir qui, pendant une bonne partie du XX^e siècle, a motivé des millions d'hommes et de femmes à travers le monde. Les écrits de Lamine Senghor dans les années 1920, ceux de C.L.R. James à partir des années 1930, ainsi que ceux d'Ousmane Sembene ou de Frantz Fanon après la Seconde Guerre mondiale, nous montrent les relations complexes entre la solidarité de classe et la solidarité raciale. Et le cas de Lamine Senghor nous apprend beaucoup sur les possibilités, mais aussi les limites des mouvements transnationaux contre l'injustice.

1 Philippe Dewitte, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985 ; Olivier Sagna, *Des pionniers méconnus de l'indépendance : Africains, Antillais et luttes anticolonialistes dans la France de l'entre-deux-guerres (1919-1939)*, Thèse de doctorat, Paris 7, 1986 ; Christopher L. Miller, *Nationalists and Nomads : Essays on Francophone African Literature and Culture*, Chicago, University of Chicago Press, 1998 ; Brent Hayes Edwards, *The Practice of Diaspora : Literature, Translation and the Rise of Black Internationalism*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2003.

2 Pour de plus amples renseignements sur la participation des tirailleurs sénégalais à la guerre de 1914-1918, voir : Joe Lunn, *Memoirs of the Maelstrom : A Senegalese Oral History of the First World War*, Portsmouth, NH, Heinemann, 1999 ; Marc Michel, *Les Africains et la grande guerre : l'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003 ; Myron J. Echenberg, *Les Tirailleurs sénégalais en Afrique Occidentale Française (1857-1960)*, Paris, Karthala, 2009.

3 ANOM, Slotfom 3, Carton 34.

4 ANOM, Slotfom 3, Carton 34.

5 Sagna, *op. cit.*, p. 311.

6 Voir Lamine Senghor, *La Violation d'un pays et autres écrits anticolonialistes*, présentation de David Murphy, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 79-80.

7 Senghor, *op. cit.*, p. 35.

8 *Ibid.*, p. 36.

9 Dewitte, *op. cit.*, p. 109.

10 Senghor, *op. cit.*, p. 44-46.

11 ANOM Slotfom 3, Carton 37.

12 Senghor, *op. cit.*, p. 83.

13 Edwards, *op. cit.*, p. 187-240.

14 Senghor, *op. cit.*, p. 41-42.

15 *Ibid.*, p. 42-43.

16 *Ibid.*, p. 63.

17 *Ibid.*, p. 58.

18 *Ibid.*, p. 63.

19 Edwards, *op. cit.*, p. 229-233.

20 Senghor, *op. cit.*, p. 30.